

that the matter should be elucidated immediately by a responsible member of the Secretariat.

The PRESIDENT said that as the Assistant Secretary-General in charge of Economic Affairs, who was alone competent to state the position of the Secretary-General on the point in question, was absent from Geneva, no statement could be made by the Secretariat until the next plenary meeting of the Council.

Mr. LOKANATHAN (Executive Secretary of the Economic Commission for Asia and the Far East) said that Chinese experts had prepared an estimate which had been reduced by the Commission to 180,000 dollars, and all that was stated in paragraph 6 to which the Chinese representative had raised objection, was that no specific information was available as to why that reduction had been made.

Mr. P. C. CHANG (China), said that the reference to the officers of the Chinese Ministry of Water Conservancy should not appear in the document, as it placed the Chinese delegation in a very embarrassing position.

The PRESIDENT repeated that a full statement would be made by the Assistant Secretary-General in charge of Economic Affairs at the next plenary meeting of the Council on Monday, 2 August.

The meeting rose at 1.15 p.m.

ONE HUNDRED AND EIGHTY-EIGHTH MEETING

*Held at the Palais des Nations, Geneva,
on Monday, 2 August 1948, at 3 p.m.*

President : Dr. Charles MALIK

21. Continuation of the discussion on the Report of the Economic Commission for Asia and the Far East¹ (E/839, E/839/Add.1, E/839/Add.1/Rev.1, E/890, E/893, E/897/Rev.1, E/899, E/900, E/905, E/907, E/908, E/909)

Before reopening the general debate, the PRESIDENT called on the Executive Secretary of the Economic Commission for Asia and the Far East to make a statement in reply to the questions raised by the representative of China at the previous meeting.

Mr. LOKANATHAN (Executive Secretary of the Economic Commission for Asia and the Far

¹ See Supplement No. 12 (E/839).

de la régularisation des bassins fluviaux peuvent avoir à faire avec le document dont le Conseil est saisi. Le représentant de la Chine demande que cette question soit immédiatement tirée au clair par un membre responsable du Secrétariat.

Le PRÉSIDENT indique que le Secrétaire général adjoint chargé des affaires économiques, seul compétent pour définir le point de vue du Secrétaire général sur cette question, est absent de Genève et que le Secrétariat ne peut faire aucune déclaration à ce sujet avant la prochaine séance plénière du Conseil.

M. LOKANATHAN (Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient) déclare que les experts chinois ont établi une évaluation qui a été ensuite réduite par la Commission à 180.000 dollars, et le paragraphe 6, jugé fâcheux par le représentant de la Chine, dit seulement qu'aucune indication précise n'est fournie concernant la raison de cette réduction.

M. P. C. CHANG (Chine) déclare que l'allusion aux fonctionnaires du Ministère chinois de la régularisation des bassins fluviaux ne devrait pas figurer dans le document, car elle place la délégation chinoise dans une situation très embarrassante.

Le PRÉSIDENT répète qu'une déclaration complète sera faite à ce sujet par le Secrétaire général adjoint chargé des affaires économiques, à la prochaine séance plénière du Conseil, le lundi 2 août.

La séance est levée à 13 h. 15.

CENT QUATRE-VINGT-HUITIEME SEANCE

*Tenue au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 2 août 1948, à 15 heures*

Président : M. Charles MALIK

21. Suite de la discussion sur le rapport de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient¹ (E/839, E/839/Add.1, E/839/Add.1/Rev.1, E/890, E/893, E/897/Rev.1, E/899, E/900, E/905, E/907, E/908, E/909)

Avant de reprendre la discussion générale, le PRÉSIDENT invite le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient à prendre la parole pour répondre aux questions posées par le représentant de la Chine à la précédente séance.

M. LOKANATHAN (Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-

¹ Voir le supplément n° 12 (E/839).

East) said that the Assistant Secretary-General in charge of Economic Affairs was still unavoidably detained in London, and had requested him to make a statement regarding the propriety of the two passages in question (E/839/Add.1, paragraph 6). He wished to assure the delegation of China that no disrespect whatever was intended towards the Chinese Ministry of Water Conservancy. The sole object of mentioning that Ministry had been to indicate the nature of the expert authority on which the Commission had relied in arriving at an estimate of the cost which would be involved in financing a Bureau of Flood Control. It had been considered essential that the Economic and Social Council should be informed of the fact that the estimate was based on expert authority. It had also been considered necessary to inform the Council that the Commission had finally decided upon a lower figure than that suggested by the expert authority, without, however, indicating in sufficient detail how the estimate had been reduced. In the light of the Council's recommendation, the Secretariat would go further into the details of expenditure involved.

With regard to the second passage, concerning the distribution of costs, the Assistant Secretary-General in charge of Economic Affairs recognized the force of the arguments put forward by the representative of China and appreciated that the paragraph might be regarded as prejudging an important question of principle; he therefore wished to withdraw it. Document E/839/Add.1/Rev.1 contained the amendments to paragraph 6.

Mr. P. C. CHANG (China) appreciated the co-operative spirit shown by the Secretariat, and asked the Executive Secretary of the Economic Commission for Asia and the Far East to express the thanks of the Chinese delegation to the Assistant Secretary-General in charge of Economic Affairs.

He had further comments to make on the second part of paragraph 6, but with regard to the first part he wished to raise two points concerning the mention of the source of estimates and also to call the Council's attention to a further point of procedure.

He thought it was generally understood at any international conference that if a delegation introduced material supplied by a department or ministry of its government and incorporated it in a document or resolution, from that moment it was a document of the delegation and no longer of the department or ministry.

Again, if a draft resolution was adopted by a definite body it immediately became that body's resolution and no longer the delegation's. He would like the Secretariat to observe that usage. There might of course be exceptions as, for instance, when a document had, by its nature, to be referred to a particular source.

The PRESIDENT confirmed that it was customary in organs of the United Nations to refer to

Orient) déclare que le Secrétaire général adjoint chargé du Département des affaires économiques est toujours retenu à Londres et qu'il l'a prié de faire une déclaration concernant les raisons qui motivent les deux passages en cause (E/839/Add.1, paragraphe 6). Il tient à assurer la délégation de la Chine qu'il n'y a là aucune manqué d'égards intentionnel envers le Ministère chinois de la régularisation des bassins fluviaux. Le rapport ne cite ce ministère que pour indiquer la nature des services compétents sur les conclusions desquels la Commission s'est fondée pour évaluer les dépenses qu'entraînerait le financement d'un Bureau d'hydraulique fluviale. Il a paru indispensable aux auteurs du rapport de faire savoir au Conseil économique et social que cette évaluation reposait sur des avis autorisés. Il leur a également paru nécessaire de lui faire savoir que la Commission s'était finalement arrêtée à un chiffre inférieur à celui qu'avaient indiqué les experts en la matière; le rapport, il est vrai, n'explique pas de façon assez détaillée les conditions dans lesquelles cette prévision de dépenses a été réduite. A la lumière de la recommandation du Conseil, le Secrétariat étudiera de près le détail des incidences financières.

Quant au second passage, relatif à la répartition des frais, le Secrétaire général adjoint chargé du Département des affaires économiques reconnaît la valeur des arguments du représentant de la Chine, et convient que l'on pourrait interpréter ce paragraphe comme préjugant une importante question de principe; il voudrait donc le supprimer. Les amendements apportés au paragraphe 6 figurent dans le document E/839/Add.1/Rev.1.

M. P. C. CHANG (Chine) est obligé au Secrétaire de l'esprit de coopération dont il fait preuve, et il prie le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient d'exprimer au Secrétaire général adjoint chargé du Département des affaires économiques les remerciements de la délégation de la Chine.

Il n'a pas d'autres observations à présenter sur la deuxième partie du paragraphe 6 mais, au sujet de la première, il voudrait poser deux questions concernant la mention, dans le document, des sources d'où proviennent les évaluations et aussi attirer l'attention du Conseil sur un autre point de procédure.

A son avis, dans toute conférence internationale, il est généralement admis que si une délégation apporte des renseignements fournis par un département ou un ministère de son pays et en fait état dans un document ou une résolution, le document est considéré dès ce moment comme émanant de la délégation et non plus du département ou du ministère en question.

De même, si un projet de résolution est adopté par un organisme déterminé, il devient immédiatement la résolution de cet organisme et non plus celle de la délégation. L'orateur souhaiterait que le Secrétariat se conformât à cet usage. Certes, il peut y avoir des exceptions, dans le cas, par exemple, où la nature d'un document exige que l'on en cite la source particulière.

Le PRÉSIDENT confirme qu'il est d'usage, dans les organisations des Nations Unies, de considérer

proposals submitted by delegations as documents emanating from the delegation and not from the governments or government departments. Once a document had been adopted, it could no longer be referred to as emanating from a delegation.

Referring to the proposals submitted by the various delegations regarding document E/839, he considered that certain of them could be disposed of in plenary, but those referring to flood control and to membership of the Economic Commission for Asia and the Far East might have to be referred to committees. That matter could be considered, however, when the resolutions were discussed individually.

Mr. P. C. CHANG (China), referring to the resolution on the establishment of a Bureau of Flood Control,¹ adopted by the Commission on 10 June 1948, was glad to note that there was no division of opinion as to the necessity or urgency of establishing the Bureau, but only as to certain constitutional and administrative aspects of the problem. Six Asian and seven non-Asian countries were represented on the Commission, but he was the only representative of an Asian country at that session of the Council. That made his position rather difficult, as he did not know the views of the representatives of the other five Asian countries. As far as he understood, and as far as the record showed, of the seven non-Asian countries represented on the Commission, one had expressed opposition to the proposal, another had indicated some objection to a point in the arrangements, and the other five had not shown any opposition. He expected that his non-Asian colleagues, who had either supported, or, to say the least, had not objected to the proposal, would support the recommendations of the Commission in the Council.

He thought it would be inappropriate to refer the question of flood control to the Economic Committee; the discussion should rather be completed in plenary. It was not possible at that time to deal with all the technical ramifications of flood control. The necessary experts were not present and, from that point of view, the Economic Committee was no better qualified to examine the matter than the Council itself. He suggested that matters on which a Council decision was required should be discussed first, and that there might then be an expression of views by members.

Mr. MUNIZ (Brazil) congratulated the Economic Commission for Asia and the Far East on its report and the Secretariat of that Commission for the excellent work it had done. The Commission was faced with grave and important problems in the discharge of its duties; that fact had been emphasized by previous speakers, and especially by the representatives of Australia and China. He associated himself wholeheartedly

¹ See Supplement N° 12, page 19.

les propositions présentées par les délégations comme des documents émanant de ces délégations et non pas d'un gouvernement ou des services d'un gouvernement. Lorsqu'un document a été adopté, on ne peut plus le considérer comme émanant d'une délégation.

Quant aux propositions présentées par les différentes délégations au sujet du document E/839, le Président estime que certaines d'entre elles peuvent faire l'objet d'une décision en séance plénière, mais qu'il faudrait peut-être renvoyer aux comités compétents celles qui ont trait à l'hydraulique fluviale et à la composition de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. D'ailleurs, le Conseil pourra examiner ce point au fur et à mesure que chacune des résolutions viendra en discussion.

M. P. C. CHANG (Chine), à propos de la résolution relative à la création d'un bureau d'hydraulique fluviale¹, adoptée par la Commission le 10 juin 1948, est heureux de constater que l'accord est unanime sur la nécessité ou l'urgence de la création de ce bureau, même si les avis diffèrent sur certains aspects constitutionnels et administratifs du problème. Six pays asiatiques et sept pays non asiatiques sont représentés au sein de la Commission, mais il est le seul représentant d'un pays asiatique à la présente session du Conseil. Cela rend sa position assez difficile, car il ne connaît pas le point de vue des représentants des cinq autres pays asiatiques. A ce qu'il croit comprendre, et d'après les interventions reproduites dans le compte rendu sur les sept pays non asiatiques représentés à la Commission, l'un s'est déclaré hostile à la proposition, un autre a élevé certaines objections contre l'une des dispositions envisagées, et les cinq autres n'ont pas fait d'opposition. L'orateur espère que ses collègues non asiatiques qui ont appuyé la proposition ou, tout au moins, n'y ont pas fait d'opposition, appuieront au sein du Conseil les recommandations de la Commission.

A son avis, il ne convient pas de renvoyer la question de l'hydraulique fluviale au Comité économique: il faudrait plutôt en terminer l'examen en séance plénière. Il n'est pas possible en ce moment de traiter des multiples aspects techniques de la lutte contre les inondations. Les spécialistes qu'il faudrait pour cela ne sont pas présents, et, de ce point de vue, le Comité économique n'est pas plus qualifié que le Conseil lui-même pour étudier la question. L'orateur propose que la discussion porte d'abord sur les questions qui appellent une décision du Conseil, après quoi les membres du Conseil pourront peut-être exposer leurs vues.

M. MUNIZ (Brésil) félicite la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient du rapport qu'elle a présenté, et le secrétariat de cette commission de l'excellent travail qu'il a accompli. Dans l'exercice de son mandat, la Commission doit s'attaquer à des problèmes graves et importants, comme l'ont déjà souligné les orateurs précédents, notamment le représentant de l'Australie et celui de la Chine. M. Muniz s'associe sans

¹ Voir le supplément n° 12, page 19.

with the statements made regarding the collective responsibility of the United Nations for assisting in economic development and raising standards of living in Asia and the Far East. It was well known that it was in areas of low economic development that the sources of international tension were to be found.

He considered that the co-operation developed with the Food and Agriculture Organization was commendable, as it would lead to co-ordination and saving of effort. Referring to the emphasis placed by the Commission on technical training, he pointed out that the Brazilian Government had always held that technical training and assistance were means by which the United Nations could do more effective work than by operational activities of a more ambitious character. His Government was following the work of the Economic Commission for Asia and the Far East with great interest as it felt that some of the problems faced by that Commission would also confront the Economic Commission for Latin America. The practical measures which the former Commission might suggest for dealing with the problems of inflation and economic development would be of great value to the Economic Commission for Latin America, and also to the Economic Commission for the Middle East when that body was set up.

He agreed with the representative of Chile that experience had justified the setting-up of regional commissions. When assessing the contribution made by the regional commissions towards solving economic problems, with a view to their becoming permanent organs, the Council should not fail to take into account the valuable results achieved by the Economic Commission for Asia and the Far East.

Mr. GELISSEN (Netherlands), referring to the Soviet Union representative's criticisms of the policy followed by the Netherlands Government in regard to Indonesia, hoped that the facts which he intended to submit would convince the Council and the Soviet Union representative himself that those criticisms were unfounded.

In discussing the industrial development of Indonesia, it was necessary to bear in mind that in the Netherlands, which was responsible for the economic, cultural and political development of that region, industrial expansion had only begun during and after the First World War. After the Netherlands had gained their own experience in the field of industrialization, their economic, financial and social experts were able to bring their knowledge to the Netherlands Indies, and begin industrialization in the interests of that region and its inhabitants.

Large-scale industries had been developed, and particular attention had been paid by the Government to the extension and modernization of existing handicraft industries. Those industries had used Indonesian capital and were under

réserve aux déclarations faites au sein du Conseil concernant la responsabilité collective des Nations Unies à l'égard du développement économique et du relèvement du niveau de vie en Asie et en Extrême-Orient. Chacun sait que les sources de tension internationale se trouvent dans les régions de faible développement économique.

A son avis, la coopération établie avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture est à encourager, car elle conduira à une coordination et à une économie des efforts. Parlant de l'importance que la Commission attache à la formation technique, il souligne que le Gouvernement du Brésil a toujours estimé que la formation technique et l'assistance technique constituent, pour les Nations Unies, des moyens d'action plus efficaces que d'autres activités de caractère plus ambitieux. Le Gouvernement du Brésil suit avec grand intérêt les travaux de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, car il estime que plusieurs des problèmes que doit affronter cette Commission se posent également pour la Commission économique pour l'Amérique latine. Les mesures pratiques que la première de ces commissions pourrait proposer pour résoudre le problème de l'inflation et celui du développement économique seront de très grande valeur pour la Commission économique pour l'Amérique latine, ainsi que pour la Commission économique pour le Moyen-Orient, lorsque celle-ci sera constituée.

Le représentant du Brésil estime, comme le représentant du Chili, que l'expérience a justifié la création de commissions régionales. Lorsqu'il évaluera la contribution apportée par les commissions régionales à la solution des problèmes économiques, en vue de décider s'il y a lieu de les transformer en organes permanents, le Conseil ne devra pas manquer de tenir compte des précieux résultats obtenus par la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

M. GELISSEN (Pays-Bas), revenant sur les critiques adressées par le représentant de l'Union soviétique au Gouvernement des Pays-Bas au sujet de sa politique en Indonésie, exprime l'espoir que les faits qu'il se propose d'exposer convaincront le Conseil, et le représentant de l'Union soviétique lui-même que ces critiques sont mal fondées.

Quand on parle du développement industriel de l'Indonésie, il ne faut pas perdre de vue le fait que les Pays-Bas, qui ont la responsabilité de l'évolution économique, intellectuelle et politique de cette région, n'ont commencé leur véritable développement industriel que pendant la première guerre mondiale et même après cette guerre. C'est après avoir acquis une expérience propre dans le domaine de l'industrialisation que les experts hollandais en matière économique et financière et en matière de questions sociales ont été en mesure de mettre leurs connaissances au service des Indes néerlandaises et d'entreprendre l'industrialisation de cette région pour le bien de ses habitants.

Les Pays-Bas ont créé dans cette région d'importantes industries, et le gouvernement s'est particulièrement attaché à développer et à moderniser les industries artisanales existantes. Ces industries sont financées par des capitaux indonésiens

Indonesian leadership. Modern Western industries had been established for which foreign capital and technical skill were required and had been forthcoming. Technical training had been given, so that technical leadership might be drawn from Indonesia itself. In his opinion, the aim to industrialize Indonesia had been achieved. Means of employment for the peoples of thickly populated islands had been found; the standard of living and of education had been improved, and capital had been raised within the country.

It was not true that political dependence tended to retard industrial development in Indonesia. The Netherlands Government's policy had aimed at making that region less dependent on its agricultural and mineral production. In the first stage after the First World War enterprises owned by the Government of Indonesia and enterprises in which that Government had a large share, had been established. The greater part of the railways were Government-owned, and the same was true of the Banka tin mines. The Netherlands East Indies Government was the holder of the greater part of the shares in the Billiton tin mines. The local governments were the main shareholders in many of the electric companies.

Later on, the problem had been tackled in another manner. A programme had been drawn up for the industrialization of Indonesia and was gradually being carried out. Measures had been taken to protect the young industries against foreign competition, especially Japanese, and a system of import licensing and import quotas for certain types of goods had been brought into force. That method had been followed first in the textile industry, but other industries had received the same encouragement.

Referring to the technical training schools which had been set up, he pointed out that in 1940 the number of qualified teachers was 15,000, of whom 13,000 were Indonesians. A Government service had been set up for the purpose of providing technical advice, and an increasing number of the experts employed were Indonesians. Co-operative movements had been encouraged, and as they had not met all the needs of modern development, legislation had been adapted to those needs, and certain forms of limited liability companies had been provided for.

By all those means, the industrial development of Indonesia had become an increasingly important factor in its economic life. In 1940, industrial production amounted to 430 million guilders.

It was not true to say that plants for processing Indonesian raw materials were only to be found in the metropolitan country; export figures made it clear that only a small proportion of the raw materials went to the Netherlands. A large proportion was processed in Indonesia; before the

et dirigées par des Indonésiens. D'autres industries modernes, de type occidental, ont été créées, qui exigent l'emploi de capitaux étrangers et le recours à la compétence de techniciens étrangers, capitaux et techniciens qui ne leur ont pas fait défaut. L'enseignement technique a été organisé afin que l'Indonésie elle-même puisse pourvoir à la direction technique. Le représentant des Pays-Bas estime que l'objectif, à savoir l'industrialisation de l'Indonésie, est atteint. On a réussi à procurer du travail aux habitants des îles où la densité de la population est très forte, le niveau de vie et le niveau de l'instruction se sont élevés, et l'on a trouvé des capitaux dans le pays même.

Il est faux de prétendre que le développement industriel de l'Indonésie ait été retardé par le fait que ces territoires ne jouissaient pas de leur indépendance politique. Le Gouvernement des Pays-Bas a eu pour politique de faire en sorte que la région dépende moins de sa production agricole et minière. Dans les années qui suivirent la première guerre mondiale, on a créé en Indonésie des entreprises gouvernementales et des entreprises dans lesquelles le Gouvernement d'Indonésie intervenait pour une part importante. La plus grande partie des chemins de fer sont la propriété du Gouvernement; il en est de même des mines d'étain de Banka. Le Gouvernement des Indes orientales néerlandaises détient la plus grosse part des actions des mines d'étain de l'île de Billiton. Les gouvernements locaux sont les plus gros actionnaires de la plupart des compagnies d'électricité.

Par la suite, on a abordé le problème autrement. Le Gouvernement a dressé un programme d'industrialisation de l'Indonésie qu'il est en train de réaliser progressivement. Il a pris des mesures pour protéger les jeunes industries indonésiennes contre la concurrence étrangère, notamment celle du Japon, et il a mis en vigueur un système de licences et de contingents d'importation pour certaines catégories de marchandises. Ce système a été appliqué d'abord à l'industrie textile, mais, depuis lors, d'autres industries ont bénéficié de la même protection.

Parlant des écoles techniques que le Gouvernement a organisées, l'orateur signale qu'en 1940 les membres du personnel enseignant qualifié étaient au nombre de 15.000, dont 13.000 Indonésiens. Le Gouvernement a organisé un service consultatif technique dans le personnel duquel les Indonésiens sont en nombre sans cesse croissant. Il a encouragé les mouvements coopératifs, et, comme ceux-ci n'étaient pas en mesure de répondre à toutes les exigences du progrès, la législation a été adaptée à ces besoins et a prévu certaines formes de sociétés à responsabilité limitée.

Grâce à toutes ces mesures, le développement industriel est devenu un facteur de plus en plus important de la vie économique de l'Indonésie. En 1940, la production industrielle s'est élevée à 430 millions de florins.

Il est inexact de dire que les usines nécessaires à la transformation des matières premières provenant de l'Indonésie se trouvent uniquement dans la métropole; les statistiques des exportations montrent clairement que seule une faible proportion des matières premières est dirigée sur

Second World War a plant had been set up in Sumatra for processing bauxite, and an aluminium industry was planned. It was well known that rubber grown in Indonesia was used in the Goodyear plant in Western Java and in a great number of smaller plants. Tobacco grown in Indonesia was consumed in that region and a number of cigarette and cigar factories had been set up. Sugar, among a great number of other products, was processed in Indonesia, and only a small quantity was exported as raw material.

Turning to the question of imports, he pointed out that the greater part of imports consisted of consumer goods for the use of the Indonesian population. The Indonesians could not produce as much as they did unless they were in a position to buy goods from abroad. Great difficulties were being caused by the present world-wide scarcity of consumer goods.

If the Soviet Union representative would study the pre-war import statistics of Indonesia he would be convinced of the error of his statement regarding consumer goods. In 1939 and 1940, imports of those goods for the use of Indonesians had amounted to 100 million guilders out of a total of about 450 million.

The Soviet Union representative had repeatedly stated that the export surpluses of colonial territories in general, and of the Netherlands Indies in particular, showed that those territories were exploited by the metropolitan countries. That was not true. It was known to all students of economics that a balance in visible trade only had little practical meaning for the well-being of a country. It was the balance of payments that was important. He emphasized that the Dutch had not failed to invest capital in the Netherlands Indies, and the orderly administration of law and justice in that region had also attracted foreign capital. Total non-indigenous capital invested in that territory had been conservatively estimated at three billion dollars at pre-war price levels. With that capital, tropical wastelands rich in soil, but uncultivated, had been made accessible. Mineral resources of the country had been explored, and modern production methods applied. Railways had been built in Java and a good network of roads served that island and the other islands of the archipelago. Harbours for ocean-going vessels had been built in the shallow waters of Java and Sumatra, and agriculture had been encouraged by the construction of modern irrigation systems. The plantations brought additional income to the indigenous population, who remained the sole owners of the land, since, under the Law of 1870, land could not be sold to foreigners, whether they were colonists from the metropolitan country or not.

les Pays-Bas. Une grande partie de ces matières premières est traitée en Indonésie même; dès avant la deuxième guerre mondiale, une usine avait été montée à Sumatra pour le traitement de la bauxite, et l'on envisageait de créer une industrie de l'aluminium. Chacun sait que le caoutchouc cultivé en Indonésie est utilisé dans les usines Goodyear dans l'ouest de l'île de Java et dans un grand nombre d'autres usines moins importantes. Le tabac cultivé en Indonésie est consommé sur place, et plusieurs fabriques de cigares et de cigarettes se sont montées. Le sucre, parmi un grand nombre d'autres produits, est également raffiné en Indonésie; seule, une petite quantité s'exporte brute.

Abordant la question des importations, le représentant des Pays-Bas fait remarquer que la majeure partie des importations consiste en produits de consommation destinés à la population indonésienne. Les Indonésiens ne pourraient produire comme ils le font s'ils n'étaient en mesure d'acheter des marchandises à l'étranger. Les grandes difficultés actuelles proviennent de la pénurie générale de produits de consommation dont souffre le monde.

Si le représentant de l'Union soviétique voulait bien consulter les statistiques des importations de l'Indonésie avant la guerre, il aurait la preuve que ses affirmations concernant les produits de consommation sont erronées. En 1939 et 1940, les importations de ces produits à l'usage des Indonésiens se sont élevées à 100 millions de florins sur un total d'importations d'environ 450 millions de florins.

Le représentant de l'Union soviétique a déclaré à maintes reprises que l'excédent exportable des territoires coloniaux en général; et des Indes néerlandaises en particulier, montre que ces territoires sont exploités par la métropole. C'est inexact. Tous ceux qui ont fait de l'économie politique savent que l'équilibre de la balance des seuls éléments visibles du commerce ne signifie pratiquement pas grand'chose pour la prospérité d'un peuple. Ce qui importe, c'est la balance des paiements. L'orateur souligne que les Hollandais n'ont pas manqué de placer des capitaux aux Indes néerlandaises et que la bonne administration, l'ordre et la justice qui régnaient dans ces régions ont également attiré les capitaux étrangers. D'après une évaluation modérée, le montant total des capitaux non indigènes placés aux Indes néerlandaises atteignait 3 milliards de dollars, aux prix d'avant guerre. Ce sont ces capitaux qui ont permis d'ouvrir à la culture des terres tropicales dont le sol était riche, mais inexploité. On a prospecté les ressources minérales du pays et appliqué des méthodes modernes d'extraction. Des chemins de fer ont été construits à Java, et un bon réseau routier dessert cette île ainsi que les autres îles de l'archipel. Des ports accessibles aux navires de haute mer ont été construits dans les eaux peu profondes de Java et de Sumatra, et l'on a encouragé l'agriculture par la création d'un système modernisé d'irrigation. Les plantations procurent des revenus supplémentaires à la population indigène, qui reste seule propriétaire des terres puisque, en vertu de la loi de 1870, celles-ci ne peuvent être vendues à des étrangers, que ce soient ou non des colons originaires de la métropole.

Indonesian exports paid for the imports needed by the population, and any surplus was used to pay for outside services rendered to the Netherlands Indies—ocean freights and interest and dividends on foreign capital. He emphasized that the Netherlands Indies had a balance of payments and a currency of its own so that any favourable balance benefited its Government, not the metropolitan country, as had been implied by the Soviet Union representative. It might be objected that payments for foreign services were unnecessary. It was quite true that a certain large country had repudiated payment of both capital sums and interest to foreign investors. Foreign investments were necessary for the development of under-developed countries, but if nothing was repaid, who could expect foreign investments to be forthcoming? He emphasized that the average yield of all foreign investments in the Netherlands Indies from 1870 until 1939 was between four and five per cent annually. That could not be considered as excessive profits but rather as a moderate inducement for foreign capital to come to a country in such great need of it.

Referring to the balance of payments of the Netherlands, he pointed out that in 1936 dividends and interest received by the Netherlands from Indonesia amounted to 48 million guilders, and in 1938 to 126 million guilders, which was a fraction of what the Soviet Union representative would have the Council believe. For other services of an economic nature rendered to the Netherlands Indies (mostly shipping, which was indispensable to the development of Indonesia) there were items estimated at 83 million guilders in 1936 and 120 million guilders in 1938, which was a favourable year. The total income for services rendered to the Netherlands Indies was 246 million guilders in 1938 — not quite half of the figure quoted by the Soviet Union representative; and, in 1936, it was one quarter of the figure given by him.

With regard to the participation of the Indonesian Republic in the Economic Commission for Asia and the Far East, he said that the terms of reference of that Commission laid down that applications of non-self-governing territories should be presented by the Member States responsible for their international relations.¹ Until the whole of Indonesia was constituted as a sovereign State — the United States of Indonesia — the Netherlands Government continued to be responsible for the international relations of that territory. That fact had been accepted by the Republic of Indonesia when its representatives signed the Renville Agreement. After quoting from the six "additional principles" of the Renville Agreement, he emphasized that the Netherlands Government had had to oppose the application for associate membership made by the Repu-

¹ See *Economic and Social Council Resolutions*, fifth session, resolution 69 (V).

Les exportations indonésiennes servent à payer les importations nécessaires à la population, et l'excédent sert au paiement des services assurés par l'étranger pour le compte des Indes néerlandaises : fret maritime, intérêt et dividendes des capitaux étrangers. L'orateur fait ressortir que les Indes néerlandaises ont leur propre monnaie et leur propre balance des paiements, de sorte que, si cette balance est favorable, le bénéficiaire est le Gouvernement, et non la métropole, comme l'a insinué le représentant de l'Union soviétique. On pourrait objecter qu'il n'est pas nécessaire de payer les services dus à l'étranger. Il est parfaitement exact qu'il existe un grand pays qui a répudié ses engagements, tant en principal qu'en intérêts, envers les étrangers qui avaient placé leurs capitaux chez lui. Les investissements de capitaux étrangers sont indispensables au progrès des pays insuffisamment développés, mais peut-on s'attendre à voir affluer ces capitaux s'ils ne font jamais l'objet d'un remboursement? L'orateur souligne que les capitaux étrangers placés aux Indes néerlandaises de 1870 à 1939 ont rapporté en moyenne un intérêt annuel de 4 à 5 %. On ne saurait considérer cela comme un profit exagéré, mais plutôt comme un attrait raisonnable incitant les bailleurs de fonds étrangers à placer leurs capitaux dans un pays qui en a si grand besoin.

Parlant de la balance des paiements des Pays-Bas, le représentant de ce pays précise que les dividendes et intérêts reçus d'Indonésie par les Pays-Bas se sont élevés en 1936 à 48 millions de florins et en 1938 à 126 millions de florins, soit une fraction seulement de ce que le représentant de l'Union soviétique voudrait faire croire au Conseil. En ce qui concerne les autres services de caractère économique rendus aux Indes néerlandaises, notamment en matière de transports maritimes, élément indispensable au développement de l'Indonésie, certains articles de la balance ont été évalués à 83 millions de florins pour 1936 et à 120 millions pour 1938, année particulièrement favorable. Le montant total du revenu provenant de services rendus aux Indes néerlandaises a été en 1938 de 246 millions de florins, soit à peine la moitié du chiffre avancé par le représentant de l'Union soviétique, et, en 1936, ce montant n'a atteint que le quart du chiffre cité par lui.

Abordant la question de la participation de la République d'Indonésie à la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, l'orateur dit qu'aux termes du mandat de cette Commission, les demandes formulées par les territoires non autonomes doivent être présentées par les Etats membres qui sont chargés des relations internationales de ces territoires¹. Tant que la totalité de l'Indonésie ne sera pas constituée en un Etat souverain — les Etats-Unis d'Indonésie — c'est le Gouvernement des Pays-Bas qui continuera d'être chargé des relations internationales de ce territoire. La République d'Indonésie a reconnu et accepté cette situation lorsque ses représentants ont signé l'accord du Renville. Après avoir cité les six « principes supplémentaires » de l'accord de Renville, le représentant des Pays-Bas souligne que son gouvernement a dû

¹ Voir *Résolutions du Conseil économique et social*, cinquième session, résolution 69 (V).

blic of Indonesia itself, as that application was not in accordance with the terms of reference of the Commission or with the provisions of the Renville Agreement. The implementation of the principles of the Renville Agreement, especially regarding the international relations of the Republic, was one of the issues in the negotiations then in progress under the guidance of the United Nations Committee of Good Offices. Furthermore, the Indonesian situation was still on the agenda of the Security Council. That fundamental fact should be enough to prevent the Economic and Social Council from taking any decision.

On 28 July 1947, the Economic and Social Council had resolved to send a direct invitation to the Government of the Indonesian Republic to participate in the Trade and Employment Conference at Havana.¹ That decision had been opposed by the Netherlands delegation as the Republic was not autonomous in its external commercial relations. On 5 August 1947, the Economic and Social Council had adopted an addition to the terms of reference of the Economic Commission for Asia and the Far East according to which the Netherlands Indies was one of certain territories any part or group of which might be admitted to associate membership on presentation of its application by the Member responsible for its international relations.² Thus, within the period of one week, the Council had taken two conflicting decisions regarding the status of the Indonesian territories.

He hoped he had shown that the position was not as simple as the Soviet Union representative had made out, and trusted that the Council would not adopt the Soviet Union draft resolution (E/907) regarding the Republics of Indonesia and Viet-Nam. The most important work of the Economic Commission for Asia and the Far East had not been hampered by the fact that the Republic of Indonesia was not represented on that Commission. The primary object of the Commission was to collect and disseminate economic data, and Indonesia had always been represented on the Netherlands delegation to the Commission by competent Indonesians. The Netherlands Government had at its disposal data regarding the greater part of Indonesia — i.e., that part which was outside the Republic of Indonesia — and also statistics relating to the Republic, which had been communicated to the Commission. He hoped that Indonesia as a whole, with the agreement of the Indonesian Republic, would be admitted as an associate member at the next session of the Commission, and as a full member at a later session.

Mr. D'ASCOLI (Venezuela) said that his delegation was very favourably impressed with the

¹ See *Economic and Social Council Resolutions*, fifth session, resolution 62 (V).

² *Ibid.*, resolution 69 (V).

s'opposer à la demande faite par la République d'Indonésie en vue d'être admise comme membre associé de la Commission, parce que cette demande n'était conforme ni au mandat de la Commission ni aux dispositions de l'accord du Renville. La mise en application des principes de l'accord du Renville, en ce qui concerne en particulier les relations de la République avec l'étranger, est l'un des points sur lesquels portent les négociations qui se poursuivent actuellement sous la direction de la Commission des bons offices des Nations Unies. Le problème indonésien, au surplus, est toujours inscrit à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Ce fait essentiel devrait suffire à empêcher le Conseil économique et social de prendre à ce sujet une décision quelconque.

Le 28 juillet 1947, le Conseil économique et social a décidé d'adresser directement au Gouvernement de la République d'Indonésie une invitation à participer à la Conférence de La Havane sur le commerce et l'emploi¹. La délégation des Pays-Bas s'est opposée à cette décision pour la raison que la République d'Indonésie ne jouit pas de l'autonomie pour ce qui est de ses relations commerciales avec l'étranger. Le 5 août 1947, le Conseil économique et social a ajouté au mandat de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient un article aux termes duquel les Indes néerlandaises ou certains des groupes ou parties qui les composent pourront être admis comme membres associés sur présentation de leur demande par l'Etat Membre responsable de leurs relations internationales². Ainsi donc, dans l'espace d'une semaine, le Conseil a pris deux décisions complètement opposées en ce qui concerne le statut des territoires indonésiens.

L'orateur espère avoir démontré que la situation n'est pas aussi simple que le représentant de l'Union soviétique l'a prétendu, et il compte que le Conseil n'adoptera pas le projet de résolution présenté par la délégation de l'Union soviétique (E/907) concernant la République d'Indonésie et la République du Viet-Nam. Le fait que la République d'Indonésie n'est pas représentée au sein de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient n'a pas gêné cette dernière dans ses travaux extrêmement importants. Le rôle primordial de la Commission est de rassembler des données économiques et d'en assurer la diffusion. D'ailleurs, l'Indonésie a toujours été représentée dans la délégation néerlandaise à la Commission par des Indonésiens qualifiés. Le Gouvernement des Pays-Bas dispose de renseignements sur la majeure partie de l'Indonésie, c'est-à-dire celle qui ne fait pas partie de la République d'Indonésie, ainsi que de statistiques concernant cette dernière, et il les a communiqués à la Commission. L'orateur espère qu'avec l'agrément de la République d'Indonésie l'ensemble de l'Indonésie sera admis comme membre associé lors de la prochaine session et comme membre de plein droit lors d'une session ultérieure.

M. D'ASCOLI (Venezuela) déclare que sa délégation est très favorablement impressionnée par

¹ Voir *Résolutions du Conseil économique et social*, cinquième session, résolution 62 (V).

² *Ibid.*, résolution 69 (V).

Report of the Economic Commission for Asia and the Far East. It noted with satisfaction that the Commission, as stated by its Executive Secretary, had been able to start planning its work on the basis of studies and investigations already carried out. The co-operation received from specialized agencies had greatly facilitated its work.

The Venezuelan delegation felt that the Economic and Social Council should take into consideration the difficulties encountered by the Commission, and should do everything possible to help it achieve its aims.

Referring to the observations of the Executive Secretary of the Commission that the working groups set up were hampered by lack of resources, he said that the facilities needed should be placed at the disposal of the Commission without delay. Unless adequate quantities of equipment and supplies were furnished and help was given in solving the problems raised by lack of foreign currency, the Commission would not be able to proceed very rapidly with its task.

His delegation supported the setting-up of a Bureau of Flood Control and agreed with the proposals made by the Chinese representative in that connexion.

He felt that the work done by the Economic Commission for Asia and the Far East could be taken as an example by the Economic Commission for Latin America.

Referring to the discussion which had taken place regarding the colonial system, he said that although his delegation could not be convinced of the advantages of such a system, neither could anyone persuade it that any declarations of principle against such a system could be of any practical aid in the industrial development of colonial peoples.

The under-developed countries should be helped in their efforts towards economic development by positive measures, and the Economic Commission for Asia and the Far East should be authorized to take those measures.

Mr. WILGROSS (Canada) observed that the early part of the general debate had been both instructive and constructive. Now, however, the discussion had passed on to more fundamental issues. Such discussion might be desirable on other occasions — for instance, during consideration of the Report of the Economic and Employment Commission. In introducing those more fundamental issues into the current debate, there was a risk of losing sight of the main task, which was to give useful directives to the Commission. However, as the debate had taken on this wider aspect, and as it appeared that speeches were being made "for the record", there were one or two points arising directly out of the statements of the Soviet Union representative which should be answered.

Nobody would challenge the right of the Soviet Union representative to describe the progress made by his country in overcoming many of its

le rapport de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Il note avec satisfaction que, comme l'a indiqué le Secrétaire exécutif, la Commission a pu commencer à établir le programme de ses travaux sur la base des études et enquêtes déjà entreprises. Le concours des institutions spécialisées a grandement facilité sa tâche.

La délégation du Venezuela estime que le Conseil économique et social doit tenir compte des difficultés rencontrées par la Commission et mettre tout en œuvre pour l'aider à atteindre ses buts.

Faisant allusion à la remarque du Secrétaire exécutif de la Commission, d'après lequel les groupes de travail qui ont été institués se trouvent gênés par l'insuffisance de leurs ressources, l'orateur déclare que l'on devrait sans tarder mettre à la disposition de la Commission toutes les facilités nécessaires. Si on ne lui fournit pas du matériel et des approvisionnements en quantités suffisantes, et si on ne l'aide pas à trouver une solution aux problèmes que pose le manque de devises, la Commission sera dans l'impossibilité de s'acquitter rapidement de sa tâche.

La délégation du Venezuela est favorable à la création d'un bureau d'hydraulique fluviale et approuve les propositions faites à ce sujet par le représentant de la Chine.

L'orateur estime que le travail accompli par la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient peut servir de modèle à la Commission économique pour l'Amérique latine.

Quant à la discussion qui s'est déroulée au sujet du régime colonial, le représentant du Venezuela déclare que, sans pouvoir être convaincu des avantages de ce régime, sa délégation ne saurait admettre que des critiques théoriques contre le régime colonial puissent contribuer de manière effective au progrès industriel des populations des colonies.

Il faut que les pays insuffisamment développés soient soutenus par des mesures concrètes dans leur effort de progrès économique, et la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient doit être habilitée à prendre ces mesures.

M. WILGROSS (Canada) fait remarquer que, dans sa première partie, la discussion générale a été à la fois instructive et constructive. Toutefois, le débat en est venu maintenant à des questions qui touchent davantage aux principes. Une discussion de ce genre peut être utile en d'autres occasions, par exemple lors de l'examen du rapport de la Commission des questions économiques et de l'emploi. Mais, en introduisant ces questions de principe dans le débat actuel, on risque de perdre de vue la tâche essentielle, qui est de donner à la Commission des instructions utiles. Cependant, puisque le débat a pris désormais cette ampleur, et comme il semble que les interventions des orateurs sont destinées à l'opinion publique, il y a un ou deux points, qui ressortent directement des déclarations du représentant de l'Union soviétique, auxquels il convient de répondre.

Nul ne refusera au représentant de l'Union soviétique le droit de dépeindre les résultats atteints par son pays dans la solution d'un grand

difficulties. To the extent that Soviet economic and cultural achievements could be related to the solution of the problems of under-developed areas, those achievements might even be a useful guide to others. But they did not necessarily have universal significance or application. As the Chinese representative had said, each country had its own set of conditioning factors which determined the pattern of its development.

In that connexion, Canadian experience might usefully be taken into consideration. The Soviet Union representative had argued that foreign investment in under-developed territories was designed for, and inevitably resulted in, exploitation and economic and political enslavement. In certain cases that might have occurred, but the experience of Canada proved that in other cases the argument did not hold good.

Canada had developed rapidly and had not been hampered by outside assistance. On the contrary, she had benefited greatly, in the early stages largely from capital and other forms of assistance from Great Britain, and latterly, to an increasing extent, from direct and indirect investment and assistance from the United States. Canada had accepted that assistance and the countries giving it had, in turn, received a fair return on their investments. But there had not been any accompanying political, social or economic conditions conflicting with Canada's own best interests.

Ever since achieving self-government — an achievement made through the joint efforts of the British and the Canadian peoples and with the generous help of the British Government — Canada had felt master of her own destiny.

At the same time, she had been constantly on guard against abuses, either intentional or otherwise, which might adversely affect her arrangements with other countries. In that process a wideawake public and mature political and legal institutions had been adequate for her protection. While, therefore, he disagreed fundamentally with the Soviet Union representative's overall approach, he agreed with at least one of his observations. Although assistance from abroad was invaluable as a spur to development, such assistance could only give maximum returns if it aided and stimulated self-help.

With regard to flood control, he agreed with the Chinese representative that there was no doubt about the urgency of the problem. The only question was how to deal with it. The Canadian delegation did not feel that a semi-autonomous bureau was the right means, and had therefore made its proposal (E/897/Rev.1) in pursuance of the Council's duty to give guidance to the Regional Commission, particularly in the matter of expert assistance. He agreed with the Chinese representative as to the manner in which the problem could best be discussed.

nombre des difficultés auxquelles il devait faire face. Dans la mesure où les réalisations de l'Union soviétique dans le domaine économique et culturel peuvent être rapprochées de la solution à trouver aux problèmes qui se posent pour les régions insuffisamment développées, d'autres pays pourraient peut-être utilement s'en inspirer. Mais ces réalisations n'ont pas forcément un intérêt ou une application universelle. Comme l'a dit le représentant de la Chine, il existe, dans chaque pays, des facteurs particuliers qui déterminent le schéma de son développement.

A cet égard, on pourrait utilement tenir compte de l'expérience du Canada. Le représentant de l'Union soviétique a soutenu que les placements de capitaux étrangers dans les territoires insuffisamment développés visaient à l'exploitation et à l'esclavage économique et politique, qui en sont d'ailleurs la conséquence inévitable. Il a pu en être ainsi dans certains cas, mais l'expérience du Canada prouve que, dans d'autres, cette thèse ne se vérifie pas.

Le Canada s'est développé rapidement, sans être gêné en cela par l'aide venue de l'étranger. Au contraire, il a tiré de grands avantages, dans les premiers temps, des capitaux et autres formes d'assistance fournis surtout par la Grande-Bretagne et, plus tard, dans une mesure de plus en plus importante, des placements directs et indirects et de l'aide des Etats-Unis. Le Canada a accepté cette aide, et les pays qui l'ont fournie ont, à leur tour, reçu un revenu équitable pour leurs placements. Mais il ne s'attachait à cette aide aucune condition politique, sociale ou économique qui fût contraire aux intérêts mêmes du Canada.

Depuis qu'il a atteint à l'autonomie — ce qu'il a pu faire grâce aux efforts communs du peuple britannique et du peuple canadien et grâce à l'appui généreux du Gouvernement britannique — le Canada s'est senti le maître de son destin.

En même temps, il s'est constamment tenu en garde contre les abus, intentionnels ou autres, susceptibles d'influer défavorablement sur les ententes conclues par lui avec d'autres pays. A cet égard, un public éveillé et des institutions politiques et juridiques mûrement conçues ont suffi pour le protéger. Aussi, tout en différant radicalement d'avis avec le représentant de l'Union soviétique dans l'ensemble de sa conception du problème, l'orateur est cependant d'accord avec lui sur l'une tout au moins de ses observations. Bien que l'aide étrangère soit inestimable pour donner une impulsion au développement d'un pays, cette aide ne peut atteindre aux meilleurs résultats que si elle favorise et stimule l'aide que le pays s'apporte à lui-même.

En ce qui concerne la lutte contre les inondations, il reconnaît, avec le représentant de la Chine, que l'urgence du problème n'est pas douteuse. La seule question qui se pose est celle de savoir comment y faire face. La délégation du Canada ne pense pas qu'un bureau semi-autonome soit le moyen qui convienne; aussi a-t-elle rédigé sa proposition (E/897/Rev.1) en tenant compte du devoir qu'a le Conseil de donner des instructions à la Commission régionale, notamment en matière d'assistance technique. L'orateur partage l'avis du représentant de la Chine quant à la méthode à employer pour discuter au mieux la question.

The PRESIDENT suggested that the Canadian and Chinese representatives might consult on the latter point.

Mr. THORP (United States of America) thought it was dangerous to oversimplify economic problems. It had been suggested, for example, that underdevelopment of a country was directly related to exploitation, and that the fact of exploitation was demonstrated by a favourable balance of commodity trading. On such a criterion the United States would be the most exploited country in the world today and he was not sure whether he should not ask the Council to establish an Economic Commission for North America to defend United States economy.

It was well known that the commodity balance was only a part of the balance of trade. Invisible items also went into it. The Soviet Union representative had himself implicitly suggested a means of definition in speaking of certain areas in the Soviet Union. He had not commented on the commodity balance of those areas but on such non-economic benefits as education and public health. In other words, such benefits should be considered, and it was doubtful whether a simple formula would cover all cases.

The suggestion had also been made that underdevelopment was due to particular political arrangements and particular economic policies. Again it was questionable whether such ideas were of universal application. As the Canadian representative had said, the picture was dark in some cases and bright in others. It was certainly difficult to speak in general terms of "the colonial system", because so many colonial countries were not now governed by the same political system as was once general. There were varying degrees of dependence and independence. Some colonial countries had complete control over both their domestic and their foreign affairs. It was also difficult to generalize about economic relations between countries. Assistance from one country to another might be good or not. There again, there was a whole pattern of relations of every shade. After the war, the United States had launched a campaign for copra oil production in the Philippines. It had provided small craft for transportation and food for the workers. In other words, it had carried out in another country the kind of programme a country usually carries out in its own territory. Yet when the Philippines gained their independence the United States had given them all the equipment and transport facilities it had provided. It was important to realize that in the economic relations between countries there were cases far removed from the pattern of exploitation.

It had been proposed that the Council should define the way in which the economy of each country should be developed, as, for example, by the promotion of heavy industry and by ensuring that raw materials were processed on the

Le PRÉSIDENT pense que le représentant du Canada et celui de la Chine pourraient se concerter sur ce dernier point.

M. THORP (Etats-Unis d'Amérique) estime qu'il est dangereux de trop simplifier les questions économiques. On a allégué, par exemple, que l'insuffisance du développement d'un pays était en rapport direct avec l'état d'exploitation où il est maintenu et que le fait de cette exploitation trouvait sa preuve dans une balance favorable du commerce des produits de base. A ce compte, les Etats-Unis seraient le pays le plus exploité du monde à l'heure actuelle, et l'orateur se demande s'il ne devrait pas demander au Conseil de créer une commission économique pour l'Amérique du Nord, qui serait chargée de défendre l'économie des Etats-Unis.

Tout le monde sait que la balance des produits de base ne constitue qu'un des éléments de la balance commerciale. Celle-ci comprend aussi des éléments invisibles. Le représentant de l'Union soviétique a lui-même implicitement suggéré un mode de définition lorsqu'il a parlé de certaines régions de l'Union soviétique. Il n'a rien dit de la balance des produits de base de ces régions; il a seulement évoqué des avantages d'ordre non économique, tels que l'enseignement et la santé publique. En d'autres termes, il faut tenir compte des avantages de cet ordre, et il n'est pas certain qu'une formule simple puisse s'appliquer à tous les cas.

On a émis aussi l'idée que l'insuffisance du développement était due à des accords politiques particuliers et à des politiques économiques particulières. Là encore, on peut douter que ces idées soient d'une application universelle. Comme l'a déclaré le représentant du Canada, la situation est sombre dans certains cas, brillante dans d'autres. A coup sûr, il est difficile de parler en termes généraux de « régime colonial », car bien des pays coloniaux ne sont pas soumis aujourd'hui au régime politique qui, à un certain moment, était général. Il existe divers degrés de dépendance et d'indépendance : certains pays coloniaux ont la responsabilité intégrale de leurs affaires, tant intérieures qu'étrangères. De même, il est difficile de généraliser en parlant des relations économiques entre les divers pays. L'aide qu'un pays fournit à un autre peut être une bonne ou une mauvaise chose. Là encore, le caractère de ces relations offre des nuances très diverses. Après la guerre, les Etats-Unis ont lancé une campagne pour la production de l'huile de coprah aux Philippines. Ils ont fourni de petits bateaux pour le transport et des vivres pour les ouvriers. En d'autres termes, ils ont mis à exécution dans un autre pays le genre de programme qu'un pays exécute habituellement sur son propre territoire. Néanmoins, lorsque les Philippines ont réalisé leur indépendance, les Etats-Unis leur ont fait don de tout le matériel et de tous les moyens de transport qu'ils leur avaient fournis. Il importe de se rendre compte que les relations économiques entre les pays peuvent connaître des modalités bien éloignées du type « exploitation ».

On a proposé au Conseil de définir les moyens par lesquels il conviendrait de développer l'économie de chaque pays, par exemple en favorisant l'industrie lourde et en assurant sur place le traitement des matières premières. L'expérience

spot. Experience showed that here, too, it was difficult to generalize. Nevertheless, the United States delegation was disturbed at the implied suggestion that countries should be urged into the path of autarky. The Council had previously agreed that the fundamental problem was that of an exchange of goods between countries. If the development of heavy industry meant a movement towards autarky, then the question would need further discussion and the movement would have to be reconciled with the need for an exchange of goods.

Most of the specific questions which the Commission had brought before the Council were not controversial. There were two of them, however, on which the United States delegation wished to express its views. In the matter of flood control the United States delegation was concerned not to add too many organizations, not to have too many separate items in the budget and not to burden the Secretary-General with too many separate units. At least at the beginning, action on flood control should be kept within the existing machinery.

With regard to Indonesia, that was an area where political changes were under way. It was not for the Economic and Social Council to pass judgement on them. The General Assembly could not take action in a matter which the Security Council was considering, and the Economic and Social Council surely had no more authority than the General Assembly.

In the matter of instructions to Commissions, on which the Soviet Union proposals had provided a basis for discussion, he suggested that the Council should follow the pattern established in dealing with the Economic Commission for Europe.

Mr. ARUTIUNIAN (Union of Soviet Socialist Republics) wished to define his delegation's attitude towards certain proposals before the Council. After observing that no one questioned the importance of the work of reconstruction in Asia and the Far East, although there might be some difference of opinion as to how the problem should be approached, he urged that the Economic Commission for Asia and the Far East employ methods commensurate with its task.

At present, its working methods differed strikingly from those used by, among others, the Economic Commission for Europe. That body set up committees representing the Member States concerned with the object of solving, with their participation, the specific problems confronting them. The Economic Commission for Asia and the Far East proceeded otherwise. To give effect to its resolutions, it created services which constituted an integral part of its Secretariat, or else formed groups of experts entrusted with limited tasks.

In the case of trade development, a question of primary importance, it had merely established

prouve que, là encore, il est difficile de généraliser. Néanmoins, la délégation des Etats-Unis s'émeut de voir implicitement suggérer qu'il faut pousser les pays dans la voie de l'autarcie. Le Conseil a déjà admis que la question essentielle est celle de l'échange des marchandises entre les pays. Si le développement de l'industrie lourde signifie un mouvement dans le sens de l'autarcie, il faudra alors reprendre l'examen de la question et tâcher de rendre ce mouvement compatible avec la nécessité d'un échange de marchandises.

La plupart des questions particulières que la Commission a soumises au Conseil ne prêtent pas à controverse. Cependant, il en est deux au sujet desquelles la délégation des Etats-Unis tient à faire connaître son sentiment. En ce qui concerne l'hydraulique fluviale, la délégation des Etats-Unis a le souci de ne pas créer trop d'organisations nouvelles, de ne pas inscrire au budget un grand nombre de postes distincts et de ne pas surcharger le Secrétariat général d'un trop grand nombre de services distincts. Au début tout au moins, il convient de laisser à l'organisation actuelle le soin de prendre les mesures relatives à la lutte contre les inondations.

En ce qui concerne l'Indonésie, c'est une région en pleine évolution politique. Il n'appartient pas au Conseil économique et social de se prononcer à ce sujet. L'Assemblée générale ne peut pas prendre de décision sur une question dont le Conseil de sécurité est saisi; et le Conseil économique et social ne jouit certainement pas de pouvoirs plus étendus que ceux de l'Assemblée générale.

Quant aux instructions à donner aux commissions, instructions au sujet desquelles les propositions de l'Union soviétique ont fourni une base de discussion, le représentant des Etats-Unis croit que le Conseil doit suivre le précédent établi en ce qui concerne la Commission économique pour l'Europe.

M. ARUTIUNIAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) tient à préciser l'attitude de sa délégation au sujet de certaines des propositions soumises au Conseil. Après avoir fait remarquer que, malgré les quelques divergences d'opinion qui peuvent exister sur la façon d'aborder le problème, personne ne met en doute l'importance de l'œuvre de reconstruction en Asie et en Extrême-Orient, il insiste pour que la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient use de méthodes qui soient à la mesure de sa mission.

A l'heure actuelle, ses méthodes de travail sont extrêmement différentes de celles qu'emploie, entre autres, la Commission économique pour l'Europe. Ce dernier organisme a créé des comités où sont représentés les Etats Membres intéressés, en vue de résoudre, avec leur participation, les problèmes particuliers auxquels ils doivent faire face. La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient procède différemment. Pour donner effet à ses résolutions, elle crée des services qui font partie intégrante de son Secrétariat ou constitue des groupes d'experts chargés de missions limitées.

En ce qui concerne le développement du commerce, question d'importance primordiale, la

a special section within its Secretariat. A section of that kind was, of course, necessary, but could not cope with the task unaided. Such an arrangement failed to meet the desired aim, for it prevented the countries concerned from participating directly in the task of developing their trade. The instrument of implementation was not commensurate with the importance of the problem. The resolution on industrial development and trade adopted by the Economic Commission for Europe¹ provided for the establishment of an *ad hoc* committee composed of representatives of the countries concerned.

The Economic Commission for Asia and the Far East had adopted another and slightly different method of procedure for developing industry : it had set up a working party consisting of four experts designated by the Commission's Chairman. Here, again, the interested parties had been ignored. In the two cases referred to, the work was organized in a way which reflected neither the importance of the problem nor the interest of the States Members of the Commission; moreover, the method differed from that adopted by the Economic Commission for Europe.

The Soviet Union delegation considered it essential to adopt procedure better fitted to the requirements of the case by establishing a committee for promotion of trade and another for development of industry, including heavy industry. Those two committees would supervise the implementation of the separate resolutions which the Commission had adopted on the promotion of trade and development of industry.² It must be stated, however, that the Soviet Union delegation had never considered these two problems as being distinct, but rather as being closely linked. That fact would refute the argument adduced by Mr. Thorp, that in advocating the full development of those branches of industry for which a country was suited, and also the creation of national heavy industries, the Soviet Union delegation was striving to establish regimes of autarky in all countries.

The development of trade in no way ruled out the development of industry, which, in the Soviet delegation's view, constituted the very foundation and prerequisite of a country's commercial development. His delegation therefore held that the two resolutions were complementary. To solve these problems correctly in practice, the solution must necessarily be based on an accurate understanding of the theoretical problem. The Soviet Union delegation felt that the aim of industrial and agricultural development in the Asiatic and Far Eastern countries should be to provide those countries with the means of becoming sovereign States. While it was untrue to say that the colonial system no longer existed to-day, the form of that system had undoubtedly changed, despite the fact that metropolitan countries still

¹ See Supplement No. 10, page 38.

² See Supplement No. 12, pages 18 and 23.

Commission s'est bornée à créer une section spéciale au sein de son Secrétariat. Certes, une section de ce genre est nécessaire, mais elle ne saurait, à elle seule, venir à bout de sa tâche. Il est impossible d'atteindre le but visé en suivant cette méthode, car elle empêche les pays intéressés de participer directement à l'œuvre de développement de leur commerce. L'instrument de mise en œuvre n'est pas proportionné à l'importance de la question. La résolution relative au développement de l'industrie et du commerce adoptée par la Commission économique pour l'Europe¹ prévoit la création d'un comité spécial, composé de représentants des pays intéressés.

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient a adopté une autre procédure, légèrement différente, pour développer l'industrie : elle a créé un groupe de travail composé de quatre experts nommés par le Président de la Commission. Ici encore, on a négligé les parties intéressées. Dans les deux cas, le travail a été organisé d'une façon qui ne tient compte ni de l'importance de la question ni des intérêts des Etats membres de la Commission; en outre, la procédure adoptée diffère de celle qu'a suivie la Commission économique pour l'Europe.

La délégation de l'Union soviétique juge qu'il est indispensable de choisir une procédure mieux adaptée aux besoins de la cause, en créant un comité pour le développement du commerce et un autre comité pour le développement de l'industrie, notamment de l'industrie lourde. Ces deux comités veilleraient à l'application des résolutions distinctes que la Commission a adoptées, en ce qui concerne le développement du commerce d'une part, et le développement de l'industrie d'autre part². Il convient, toutefois, de préciser que la délégation de l'Union soviétique n'a jamais considéré ces deux problèmes comme indépendants l'un de l'autre mais, au contraire, comme étroitement liés. Ce qui tendrait à réfuter la thèse du représentant des Etats-Unis, selon lequel la délégation de l'Union soviétique, en préconisant le plein développement des branches d'industrie auxquelles un pays donné est le mieux adapté et la création d'une industrie lourde nationale, chercherait à instaurer dans tous les pays un régime autarcique.

Le développement du commerce n'exclut aucunement le développement de l'industrie, qui constitue, aux yeux de la délégation de l'Union soviétique, le fondement et la condition même du développement commercial d'un pays. En conséquence, cette délégation soutient que les deux résolutions sont complémentaires l'une de l'autre. Pour que ces problèmes reçoivent, dans la pratique, leur solution correcte, il faut que celle-ci procède d'une conception juste des données théoriques du problème. La délégation de l'Union soviétique estime que le développement de l'industrie et de l'agriculture en Asie et en Extrême-Orient doit avoir pour objet de donner aux pays de ces régions le moyen de devenir des Etats souverains. Il n'est pas exact de dire que le régime colonial a disparu à l'heure actuelle, mais il est

¹ Voir le supplément n° 10, page 38.

² Voir le supplément n° 12, pages 18 et 23.

employed the colonial methods of the previous century when they endeavoured to maintain their domination by force of arms, as in Indonesia. The colonial regime still survived wherever action by the metropolitan country resulted in keeping other peoples in a state of political dependence, even though those peoples might have acquired some of the characteristics of self-government. Moreover, political dependence was not the only form of exploitation and was not necessarily the sole manifestation of the colonial system.

It was obvious, as the United States representative had so excellently put it, that there was no comparison between Indonesia and the U.S.A., although both countries had a favourable trade balance. That fact, in itself, did not, indeed, prove that the United States was exploited by foreigners. The United States representative was undoubtedly right in that sense; going much further, the fact he had cited might be said to prove that other countries were exploited by the United States. As far as Indonesia's surplus trade balance was concerned, he (Mr. Arutiunian) was perfectly ready to believe that not all of it went to the Netherlands, but that some went to other countries which had made investments in Indonesia.

He was glad to note that the Venezuelan representative was not convinced of the benefits of a colonial regime, but had added that statements of principle were inadequate and that practical action must be taken. The Soviet Union delegation had made concrete proposals in that connexion which deserved the Council's attention.

The Soviet Union delegation had expressed its point of view on each specific question, either by proposals or by amendments which could be examined, together with the other proposals before the Council, by drafting committees. The Council could also take its decisions in plenary without referring them to committees. The Soviet Union delegation would leave it to the President to choose the best procedure.

Mr. SANTA CRUZ (Chile) announced that he had submitted an amendment (E/908) to the Chinese draft resolution (E/890), which was being circulated. In order to explain it he must refer briefly to the Soviet Union representative's comments on the Commission's organization. In principle he agreed with the Soviet Union representative that it would be desirable to have committees representing member countries, which would provide a forum for discussion. The Economic Commission for Asia and the Far East, however, had seen that the course taken by the Economic Commission for Europe was not suitable for itself. The lack of statistics and studies made it necessary for preparatory work to be done by working groups or *ad hoc* bodies of the Secretariat. The Commission's approach had therefore been correct.

certain que la forme de ce régime s'est modifiée, quoique les métropoles aient encore recours aux méthodes coloniales du siècle dernier lorsqu'elles cherchent à maintenir leur domination par la force des armes, comme c'est le cas en Indonésie. Le régime colonial subsiste partout où l'action de la métropole a pour résultat de maintenir d'autres peuples dans un état de dépendance politique, quand bien même ces peuples auraient acquis certaines des caractéristiques de l'autonomie. D'ailleurs, la dépendance politique n'est pas la seule forme de l'exploitation et n'est pas forcément l'unique manifestation du régime colonial.

Il est évident, comme l'a si bien dit le représentant des Etats-Unis d'Amérique, qu'il n'y a aucune comparaison entre l'Indonésie et les Etats-Unis d'Amérique, quoique ces pays aient tous deux une balance commerciale favorable. Ce fait à lui seul ne prouve certainement pas que les Etats-Unis soient exploités par l'étranger. Certes, le représentant des Etats-Unis d'Amérique a raison dans ce sens; on pourrait même aller plus loin et dire que ce fait montre peut-être que d'autres pays sont exploités par les Etats-Unis. En ce qui concerne l'excédent de la balance commerciale de l'Indonésie, le représentant de l'Union soviétique est tout disposé à croire que cet excédent ne revient pas en totalité aux Pays-Bas, mais qu'il va en partie à d'autres pays qui ont fait des placements en Indonésie.

Le représentant de l'Union soviétique a été heureux d'entendre le représentant du Venezuela déclarer qu'il n'est pas convaincu des bienfaits du régime colonial, que les déclarations de principe ne suffisent pas et qu'il faut passer à l'action pratique. A cet égard, la délégation de l'Union soviétique a présenté des propositions concrètes qui méritent de retenir l'attention du Conseil.

La délégation de l'Union soviétique a fait connaître son point de vue sur chaque question particulière, dans des propositions ou des amendements qui pourraient être examinés par des comités de rédaction en même temps que les autres propositions dont le Conseil est saisi. Celui-ci pourrait statuer à leur sujet en séance plénière, sans les renvoyer à des comités. La délégation de l'Union soviétique laissera au Président le soin de choisir la meilleure méthode.

M. SANTA CRUZ (Chili) indique qu'il a déposé un amendement (E/908) au projet de résolution présenté par la délégation de la Chine (E/890), et que ce texte est en cours de distribution. Pour expliquer les raisons de cet amendement, il doit rappeler brièvement les remarques faites par le représentant de l'Union soviétique à propos de l'organisation de la Commission. Il reconnaît en principe, avec le représentant de l'Union soviétique, qu'il serait souhaitable que des comités — composés de représentants des Etats membres — offrissent la possibilité de discuter ces questions en commun. Mais la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient n'a pas jugé que la procédure suivie par la Commission économique pour l'Europe convenait à son propre cas. Les statistiques et la documentation lui faisant défaut, elle doit confier des travaux préparatoires à des groupes de travail ou à des organismes spéciaux relevant du Secrétariat. La méthode suivie par cette Commission se justifie donc bien.

The Chilean delegation had found the Commission's resolution on industrial development adequate, but would like to add the following paragraph to the Chinese resolution :

"Expresses its particular satisfaction at the action taken to give special importance to the problems of industrial reconstruction and development and of increasing trade, both between the countries of the region and with the rest of the world; and also to the promotion and development of agriculture".

The Soviet Union proposal (E/905) took a rather different line and it would therefore be difficult to discuss it without discussing his own.

Mr. P. C. CHANG (China) suggested that in view of the Chilean representative's last observation it might be desirable to consider his amendment at the same time as the Soviet Union proposal.

In reply to an inquiry from the PRESIDENT as to whether he agreed with the Chinese suggestion, Mr. SANTA CRUZ (Chile) asked how the President intended to deal with the Soviet Union proposal. If it were to be sent to a drafting committee he would withdraw his own amendment now and submit it later, as a separate resolution.

On the PRESIDENT stating that he hoped to take up the Soviet Union proposal in plenary session, and, if agreement were not reached, then to refer it to a committee, Mr. SANTA CRUZ (Chile) said he would withdraw his amendment and submit it when the Soviet Union proposal was discussed.

Mr. ARUTIUNIAN (Union of Soviet Socialist Republics) thought that the amendment proposed by the Chilean representative was due to a misunderstanding which had led Mr. Santa Cruz to believe that the Soviet Union delegation opposed the measures advocated by the Commission. The Soviet Union delegation opposed neither the establishment within the Commission's Secretariat of a special Trade Promotion section, nor the work of the group of experts on industrial development. It merely considered those measures to be inadequate. While he was not acquainted with the procedure adopted by the Economic Commission for Latin America, he noted that the Economic Commission for Europe had adopted measures ensuring participation by the countries whose economic development was proposed.

The PRESIDENT recalled the statement he had made on rules of procedure at the previous meeting and asked the Chinese representative whether he would agree to the insertion after the words "interim Report of the Commission", in the penultimate paragraph of his resolution, of the words "as the Commission's provisional rules of procedure".

La délégation du Chili considère que la résolution relative au développement industriel est satisfaisante, mais elle désirerait ajouter au texte présenté par la délégation de la Chine l'alinéa suivant :

« Exprime toute sa satisfaction des mesures prises en vue d'attacher une importance particulière au problème du relèvement et du développement de l'industrie et à celui de l'accroissement des échanges commerciaux, tant entre les divers pays de cette région qu'entre celle-ci et le reste du monde, ainsi qu'à l'encouragement et au développement de l'agriculture. »

La proposition de l'Union soviétique (E/905) est conçue d'une façon assez différente; il serait donc difficile de l'examiner sans examiner la sienne.

M. P. C. CHANG (Chine) estime souhaitable, étant donné la dernière remarque du représentant du Chili, que le Conseil examine l'amendement de celui-ci en même temps que la proposition de l'Union soviétique.

Répondant à une question du PRÉSIDENT, qui désire savoir s'il se rallie à la proposition de la Chine, M. SANTA CRUZ (Chili) demande comment le Président compte procéder à l'égard de la proposition de l'Union soviétique. Si elle doit être renvoyée à un comité de rédaction, l'orateur retirera son propre amendement pour le moment et le présentera plus tard sous forme de résolution distincte.

Le PRÉSIDENT ayant déclaré qu'il espère que la proposition de l'Union soviétique pourra être examinée en séance plénière, et que, si l'accord n'est pas réalisé, il proposera son renvoi à un comité, M. SANTA CRUZ (Chili) fait connaître qu'il retire son amendement et qu'il le présentera à nouveau lorsque la proposition de l'Union soviétique viendra en discussion.

M. ARUTIUNIAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) pense qu'il y a un malentendu à la base de l'amendement proposé par le représentant du Chili, qui semble croire, que la délégation de l'Union soviétique s'opposerait aux mesures préconisées par la Commission. La délégation de l'Union soviétique ne s'oppose ni à la création, au sein du Secrétariat de la Commission, d'une section spéciale pour le développement du commerce, ni aux travaux du groupe d'experts en matière de développement industriel. Elle estime simplement que ces mesures sont insuffisantes. L'orateur n'est pas au courant de la procédure suivie par la Commission économique pour l'Amérique latine, mais il constate que la Commission économique pour l'Europe a adopté des méthodes qui garantissent la participation des pays dont on se propose de favoriser le développement économique.

Le PRÉSIDENT rappelle ce qu'il a dit à la séance précédente au sujet du règlement intérieur et demande au représentant de la Chine s'il accepterait l'insertion, dans le dernier alinéa de sa résolution, avant les mots « le règlement intérieur amendé », des mots « comme devant être le règlement intérieur provisoire de la Commission ».

Mr. McNEIL (United Kingdom) asked the Chinese representative whether he would accept the addition to the last paragraph of his resolution of the words "until such time as the site of the office of the United Nations in Asia and the Far East shall be determined". That was a form of words used in the Commission's own resolution.¹

Mr. P. C. CHANG (China) accepted both amendments.

The Chinese draft resolution (E/890), as amended, was adopted unanimously.

The PRESIDENT congratulated the Chinese representative and asked the Commission next to consider the New Zealand resolution (E/900).

Mr. ARUTIUNIAN (Union of Soviet Socialist Republics) agreed in principle with the purpose of the New Zealand draft resolution, though the second paragraph had been unfortunately worded, conveying the impression that the Council could confirm the powers granted to the Economic Commission for Asia and the Far East. The question of that Commission's powers was obviously beyond the Council's competence, and hence he would suggest that the second paragraph be replaced by the following text :

*"Considers that the resolution adopted at the third session of the ECAFE on the contribution of the Japanese economy to the reconstruction and development of the ECAFE region is outside the competence of the ECAFE and hence cannot be confirmed by the Council."*²

Mr. EVATT (Australia) thought it was beyond the Council's practical functions to define the boundaries of a new Commission's territory or to state what was the precise jurisdiction of the Far Eastern Commission. As the wording of the resolution on the contribution of the Japanese economy showed, the Economic Commission for Asia and the Far East had done its best to recognize the jurisdiction of the Far Eastern Commission and not to trespass on that Commission's territory. The Council should not be hypercritical of its own subsidiary organs. Moreover, if the question were to be pursued further, it would be necessary to look into the provisions of the Charter, which might lead to legal difficulties. He would suggest that the New Zealand and Soviet Union representatives might get together and agree on a formula. If they so wished, he would be willing to assist them.

Mr. P. C. CHANG (China) remarked that of all countries China should have most to say about Japan since she had suffered most from Japanese aggression. The fact that the Chinese delegation

M. McNEIL (Royaume-Uni) demande au représentant de la Chine s'il accepte l'adjonction, au dernier alinéa de sa résolution, des mots « jusqu'à ce qu'ait été fixé le siège de l'Office des Nations Unies en Asie et en Extrême-Orient ». Ce sont là les termes employés dans la résolution de la Commission¹.

M. P. C. CHANG (Chine) accepte ces deux modifications.

Le projet de résolution de la Chine (E/890), ainsi amendé, est adopté à l'unanimité.

Le PRÉSIDENT félicite le représentant de la Chine et demande à la Commission d'examiner ensuite la résolution de la Nouvelle-Zélande (E/900).

M. ARUTIUNIAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) approuve en principe le but du projet de résolution de la Nouvelle-Zélande, bien que le second paragraphe, par suite d'une rédaction peu heureuse, donne l'impression que le Conseil est habilité à confirmer les pouvoirs dont est investie la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. La question des pouvoirs de cette Commission échappe évidemment à la compétence du Conseil; aussi propose-t-il de remplacer le deuxième paragraphe par le texte suivant :

« Estime que la résolution adoptée par la troisième session de la CEAE0, tendant à étendre à l'économie du Japon les plans de relèvement et de développement des pays du domaine géographique de la CEAE0, dépasse la compétence de celle-ci et que, pour cette raison, elle ne peut être entérinée par le Conseil »².

M. EVATT (Australie) estime qu'il n'appartient pas au Conseil de définir le domaine géographique d'une nouvelle commission ou de déterminer quelle est la compétence exacte de la Commission de l'Extrême-Orient. Comme le montrent les termes de la résolution relative à la contribution de l'économie du Japon, la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient a fait de son mieux pour reconnaître la compétence de la Commission de l'Extrême-Orient et ne pas empiéter sur ses attributions. Le Conseil ne doit pas soumettre ses organismes subsidiaires à une critique excessive. En outre, si l'on veut poursuivre l'étude de la question, il faudra consulter les dispositions de la Charte, ce qui pourra conduire à des difficultés d'ordre juridique. L'orateur émet l'idée que le représentant de la Nouvelle-Zélande et celui de l'Union soviétique pourraient rechercher ensemble une formule sur laquelle ils se mettraient d'accord. Il se met à leur disposition pour cela, s'ils le désirent.

M. P. C. CHANG (Chine) fait remarquer que la Chine, plus que tout autre pays, peut parler du Japon en connaissance de cause, puisque c'est elle qui a le plus souffert de l'agression japonaise.

¹ See Supplement No. 12, page 29.

² See document E/909.

¹ Voir le supplément n° 12, page 29.

² Voir document E/909.

had not made a statement on the matter yet was not because it had nothing to say, but because there were other places where such things should be said. There were two points to be considered. As the Australian representative had said, consideration of the resolution might lead to a legalistic debate. It might also lead to a debate on the question of substance of what to do with Japan. He therefore proposed that the Council should take no action in the matter at the current session. That would be in accordance with the line taken by the Commission itself, which had not expressed a desire for action but merely a pious wish.

Mr. McNEIL (United Kingdom) understood the anxiety of the New Zealand representative, which had been shared by the United Kingdom representative on the Commission. He also understood the anxiety of the Soviet Union representative. Perhaps the New Zealand representative would agree that, now that the point had been raised and noted in the records, no further action was necessary, whilst on this subject of Japanese economy he wished to say that he associated himself entirely with the views expressed by Dr. Evatt in his opening speech on the subject of the future of Japan.

Mr. THORN (New Zealand) withdrew his resolution. The only reason he had brought it forward was that he had not been quite sure what the Commission had had in mind and had thought that the resolution might provide some guidance for it in future.

Mr. ARUTIUNIAN (Union of Soviet Socialist Republics) said that the Soviet Union delegation had not taken the initiative in proposing a resolution on that question. The amendment it had proposed to the New Zealand draft resolution would have no purpose if the draft resolution were withdrawn; but that did not mean that the Soviet Union delegation had changed its opinion. It still felt that the resolution on the contribution of the Japanese economy was badly worded. The representative of Australia had emphasized that the Commission had been careful not to exceed its powers or to encroach upon those of other bodies. He (Mr. Arutiunian) believed that the Commission had gone too far, both on the question of principle and on the means of applying it. In the first place, the words: "Contribution of Japanese economy to the reconstruction and development of the ECAFE region" amounted to a statement of principle, from which it might be concluded that Japanese predominance in Asia and the Far East must be maintained, and, consequently, her war potential restored.

To recommend "that the governments in the ECAFE region give immediate consideration to the possibility of entering into working arrangements with Japan for the supply of capital goods, materials and consumer goods needed by them, in exchange for raw materials . . ." was

Si la délégation de la Chine n'est pas encore intervenue à propos de cette question, ce n'est pas parce qu'elle n'a rien à dire, c'est parce qu'il y a d'autres lieux où ces choses doivent être dites. Il y a deux considérations dont il faut tenir compte. Comme l'a dit le représentant de l'Australie, l'examen de la résolution pourrait conduire à un débat d'ordre juridique: Il pourrait aussi donner lieu à une discussion sur la question fondamentale du sort à réserver au Japon. L'orateur propose donc au Conseil de ne prendre aucune décision à cet égard au cours de la session actuelle. Cette procédure serait conforme à la ligne de conduite adoptée par la Commission elle-même, qui n'a pas exprimé le désir de voir prendre des mesures, mais s'est contentée d'un vœu platonique.

M. McNEIL (Royaume-Uni) comprend les préoccupations du représentant de la Nouvelle-Zélande, préoccupations qu'a partagées le représentant du Royaume-Uni à la Commission. Il comprend également celles du représentant de l'Union soviétique. Le représentant de la Nouvelle-Zélande conviendra peut-être que, maintenant que la question a été posée et que le procès-verbal en fait mention, il n'y a pas lieu d'aller plus loin, bien que, sur cette question de l'économie japonaise, il tienne à déclarer qu'il s'associe pleinement à l'opinion que le Dr. Evatt a formulée dans son discours d'ouverture, au sujet de l'avenir du Japon.

M. THORN (Nouvelle-Zélande) retire sa résolution. S'il l'a déposée, c'est uniquement parce qu'il ne savait pas exactement quelles étaient les intentions de la Commission, et qu'il avait pensé aussi que la résolution aurait pu donner à celle-ci des indications sur la conduite à tenir dans l'avenir.

M. ARUTIUNIAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) fait remarquer que ce n'est pas la délégation soviétique qui a pris l'initiative de proposer une résolution sur cette question: si la Nouvelle-Zélande retire son projet, l'amendement proposé par sa délégation n'aura plus d'objet. Mais il ne s'ensuit pas que la délégation de l'Union soviétique ait changé d'avis. Elle persiste à croire que la résolution sur la contribution de l'économie du Japon est mal rédigée. Le représentant de l'Australie a fait ressortir que la Commission s'était gardée de dépasser ses pouvoirs, ou d'empiéter sur ceux d'autres organismes. Le représentant de l'Union soviétique estime qu'elle est allée trop loin, tant sur la question de principe qu'au sujet des modalités d'application. Pour commencer, les mots: « Contribution de l'économie du Japon à la reconstruction et au développement des pays du domaine géographique de la CEAE0 » équivalent à une déclaration de principe d'où l'on pourrait conclure qu'il s'agit de maintenir l'hégémonie japonaise en Asie et en Extrême-Orient, et par conséquent de restaurer son potentiel de guerre.

Lorsqu'on recommande « que les gouvernements des pays du domaine géographique de la CEAE0 examinent immédiatement la possibilité de passer avec le Japon des accords pratiques en vue de fournir à ces pays le matériel d'exploitation, les matériaux et les biens de consommation

to take the view that the countries in question should continue to supply Japan with raw materials in exchange for machinery and manufactured articles, as they had done before the war. That certainly constituted the adoption of a principle. It was unthinkable that Japanese war potential should be restored under cover of any contribution that country might make to the development of Asia and the Far East.

The Soviet Union delegation had pointed out that the development of Japanese industries working strictly for civilian peace-time needs could prove beneficial and provide a basis for trade between Japan and the other countries of Asia and the Far East, but only in so far as they were not relegated to the role of appendage to Japan, with the duty of providing her with agricultural products and foodstuffs.

In the field of practical application, the Commission proposed adjusting the trade and industrial plans of Japan to the needs and requirements of the economic development of Member and Associate Member countries, by means of arrangements made within the limits set by the Far Eastern Commission. It was for the Far Eastern Commission to give a decision on that subject. It had not in any case been a majority recommendation of the Economic Commission for Asia and the Far East. Votes had been equally divided at the second session of the Commission; at the last session, the recommendation had been adopted only against the opposition of a strong minority. The doubts which had then come to light clearly showed the apprehension aroused by the recommendation. Those doubts proved that the position adopted by the Soviet Union delegation was justified. The representative of China had rightly emphasized that it was not within the competence of the Council to take any decision on the subject, still less within that of the Commission.

Mr. P. C. CHANG (China) wished it to be noted that in proposing to defer consideration of the matter the Chinese delegation had in no way committed itself to the substance of the Commission's resolution.

Mr. EVATT (Australia) said that he agreed with much of what the Soviet Union representative had said, but saw no reason to criticize the Commission. Like the Chinese representative he would reserve his views as to the merits of the resolution.

The meeting rose at 6.45 p.m.

dont ils ont besoin, en échange de matières premières... », on adopte l'idée que les pays en question devront continuer comme avant la guerre d'approvisionner le Japon en matières premières, pour en recevoir de l'outillage et des produits manufacturés. A coup sûr, cette recommandation constitue une position de principe. Il est inadmissible que le Japon recouvre son potentiel de guerre sous prétexte qu'il pourrait contribuer au développement de l'Asie et de l'Extrême-Orient.

La délégation de l'Union soviétique a relevé que le développement des industries japonaises travaillant strictement pour les besoins civils du temps de paix peut avoir un effet bienfaisant et servir de base aux échanges entre le Japon et les autres pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient, mais sans que ceux-ci soient pour autant relégués au rang de dépendances du Japon, chargées de lui fournir des produits agricoles et des denrées alimentaires.

Dans le domaine de l'application pratique, la Commission propose d'adapter les plans commerciaux et industriels du Japon aux besoins et aux exigences du développement économique des pays membres et membres associés, au moyen d'accords conclus dans les limites fixées par la Commission de l'Extrême-Orient. C'est à cette dernière qu'il appartient de statuer en la matière. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une recommandation prise par la majorité des membres de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. A la seconde session de la Commission, les voix ont été également partagées; à la dernière session, la recommandation n'a été adoptée que contre une forte minorité. Les hésitations qui se sont fait jour montrent bien les appréhensions qu'a suscitées cette recommandation. Elles prouvent aussi que l'attitude adoptée par la délégation de l'Union soviétique est justifiée. Le représentant de la Chine a fait ressortir à juste titre qu'il n'appartient pas au Conseil, ni, *a fortiori*, à la Commission, de prendre de décision en cette matière.

M. P. C. CHANG (Chine) tient à faire remarquer qu'en proposant d'ajourner l'examen de la question, la délégation de la Chine n'a nullement pris parti sur le fond même de la résolution de la Commission.

M. EVATT (Australie) déclare que tout en étant d'accord avec le représentant de l'Union soviétique sur une grande partie de ce qu'il a dit, il ne voit pas de raisons de critiquer la Commission. De même que le représentant de la Chine, il réserve son opinion sur le fond de la résolution.

La séance est levée à 18 h. 45.